

CENTURY 21 Le Taomé

Barème d'Honoraires

VENTES IMMOBILIERES

L'assiette est constituée par son prix de vente

De 0 à 50 000 € forfait 6 500 €

Au-delà de 50 000 € forfait 6 500 € + 5% sur la tranche de prix de vente supérieure

OPERATIONS IMMOBILIERES

Détachement de parcelles, opérations de promotion : **10% du prix** de vente total

VENTES COMMERCIALES

Cession Droit au bail, Fonds de commerce, Parts sociales

10% du prix de vente à la charge de l'acquéreur avec un minimum de 4 000 €

LOCATION GARAGE

Honoraires à la charge du preneur : 95 € Honoraires à la charge du bailleur : 55 €

LOCATIONS COMMERCIALES

Honoraires à la charge du preneur : 15% du loyer annuel, à la charge du bailleur : 15% du loyer annuel

LOCATIONS HABITATIONS

(soumises loi du 06/07/89 modifiée par loi ALUR, vides ou meublées)

Le bien loué est situé en zone tendue

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 10€ / m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3€ / m² TTC

A LA CHARGE DU LOCATAIRE (Plafonné à UN mois de loyer hors charges)

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 10€ / m² TTC

Honoraires de réalisation d'état des lieux 3€ / m² TTC§

Honoraires d'entremise, de négociation pour les biens d'une surface inférieure à 32m² 3€ / m² TTC

A LA CHARGE DUY BAILLEUR (Plafonné à UN mois de loyer hors charges)

Le bien loué est situé en zone non tendue

Idem zone tendue sauf

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail 8€ / m² TTC

Barème établi au 19/08/2021 NOS HONORAIRES SONT ANNONCES TTC AU TAUX DE TVA EN VIGUEUR DE 20%

SAS au capital de 1000€ SIRET 841267677000236 N° Carte professionnelle CPI 13102018000038505 délivrée par la CCIMP Garantie : Galian N°151302, 89 Rue de la Boétie 75008 Paris pour un montant de 120000€